

Communiqué de presse

BOURSES D'ÉTUDES : le Grand Conseil vaudois manque l'opportunité d'accélérer de manière pérenne le traitement des demandes d'allocations de formations. Il aura toutefois l'occasion de se rattraper cette semaine.

La coalition pour les bourses d'études regrette que le Grand Conseil vaudois n'ait pas pris en compte sa revendication d'augmenter la dotation en personnel de l'OCBE dès 2017. Le parlement a en effet rejeté un amendement au budget qui allait en ce sens. La coalition enjoint aujourd'hui les député-e-s à apporter leur soutien au nouvel amendement qui sera déposé en deuxième lecture du budget. Elle salue également la motion déposée à ce propos, tout en soulignant son caractère extrêmement limité. Enfin, la coalition attend toujours la rencontre promise par le Conseil d'État pour discuter de ses revendications.

Appel à soutenir le nouvel amendement au budget

Le 29 novembre 2016, le Conseil d'État a annoncé la mise en place de mesures à court terme, en réponse à la lettre ouverte de la coalition du 22 novembre 2016 concernant les retards de l'OCBE. Suite à cela, en date du lundi 5 décembre 2016, la coalition pour les bourses d'études a écrit à l'ensemble des député-e-s vaudois-e-s pour leur demander d'augmenter dès 2017 le budget alloué à l'OCBE, afin d'engager davantage de salarié-e-s et permettre ainsi un traitement correct de demandes d'allocations de formation, l'objectif étant de mettre un terme au manque structurel d'effectif au sein de l'Office. Dans le cours de la semaine passée, un amendement au budget a été déposé en ce sens. Il a malheureusement été rejeté par 71 voix contre, 40 pour et 14 abstentions. La coalition pour les bourses d'études regrette cette décision du Grand Conseil. Elle réitère aujourd'hui son appel aux député-e-s et les enjoint à soutenir le nouvel amendement au budget qui sera déposé en ce sens et qui demandera à nouveau une augmentation des fonds alloués à l'OCBE. Si cette fois-ci, l'augmentation demandée sera de moins grande ampleur, elle devrait néanmoins permettre une augmentation de la dotation en personnel de 4 ETP de telle manière que chaque employé-e-s n'ait pas plus de 1'000 dossiers à traiter, ce qui permettra de tendre vers la pratique des Cantons de Genève et Zurich.

Motion encourageante, mais insuffisante

La coalition pour les bourses d'études salue le dépôt d'une motion qui vise à renforcer l'OCBE de manière pérenne. Néanmoins, si son caractère contraignant est apprécié, celui-ci perd de sa force par le fait que la motion ne contienne aucun délai auquel le Conseil d'État devrait se conformer pour apporter des réponses à moyen et long termes. Il est également regrettable que la possibilité d'un traitement immédiat ait été délaissé au profit d'un traitement en commission, qui devrait prendre plusieurs mois. Or, dans la situation actuelle d'urgence, il est essentiel d'apporter des solutions pérennes afin de résorber les retards et éviter que ceux-ci se reproduisent à l'avenir. Par ailleurs, la coalition se réjouit qu'un débat ait

lieu sur les montants alloués par les bourses d'études, étant donné les problèmes posés par le nouveau système de calcul, et suivra attentivement le développement de cette question.

Rencontre avec le Conseil d'État toujours attendue

Enfin, la coalition pour les bourses d'études attend toujours la rencontre promise par le Conseil d'État dans la réponse qu'il a apportée à la lettre ouverte le 29 novembre 2016. En raison de l'urgence de la situation et du nombre important de points qui ne sont pas encore réglés, il est essentiel qu'une rencontre puisse avoir lieu dans les plus brefs délais – d'ici la fin du mois de décembre 2016 – pour permettre à la coalition de discuter de ses revendications avec le gouvernement et d'obtenir des réponses sur les zones d'ombre qui persistent.

Lausanne, le 13 décembre 2016

Contacts pour la coalition des bourses d'études :

Arthur Auderset – Tél: 079 571 70 33

Olia Marincek – Tél: 021 692 25 91